



Les soins ambulatoires en gériatrie



LORS DU DERNIER MARATHON de New York, 410 hommes et femmes âgés de 65 ans et plus ont terminé l'épreuve de 42 kilomètres. Parmi eux, un homme de 90 ans a parcouru la distance en 7 heures 20 minutes, et une femme de 84 ans l'a fait en 7 heures 34 minutes. Un homme de 81 ans, d'origine italienne, a même réalisé un temps remarquable de 4 heures 43 minutes ! Voilà qui a de quoi bouleverser les préjugés sur le grand âge !

La population de tous les pays industrialisés vieillit. Le Canada n'y échappe pas, puisque les personnes de 65 ans et plus comptent pour environ 12 % de ses

habitants, alors qu'ils ne représentaient que 8,2 % en 1978. Trop souvent, la perception populaire du vieillissement est très négative. Pour plusieurs, une personne âgée est une personne en perte d'autonomie, qui dépend de son entourage pour répondre à la plupart de ses besoins. On s'inquiète alors des répercussions de ce phénomène sur l'engorgement et les coûts du système de santé.



Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.



Pourtant, l'Enquête nationale sur la santé de la population, entreprise en 1994-1995, trace un portrait moins sombre. En effet, malgré la prévalence élevée de maladies chroniques dans ce groupe d'âge, 75 % des personnes âgées de 65 à 74 ans et 66 % des personnes de 75 ans et plus perçoivent leur état de santé comme bon à excellent. La grande majorité des personnes âgées vivent en ménage privé. Seulement 10 % d'entre elles vivent dans un centre d'hébergement. De plus, bien que la perte d'autonomie constitue la principale menace à la qualité de vie, elle épargne 70 % des personnes de 75 ans et plus. C'est donc surtout au sein des services de santé offerts sur une base externe que ces dernières consulteront.

Les efforts des intervenants œuvrant auprès des personnes âgées doivent converger vers une compression de la période d'incapacité qui précède le décès. Le médecin de famille est au premier plan de la prévention, du dépistage, du diagnostic et du traitement des maladies susceptibles de transformer la vieillesse en une longue période d'invalidité.

Le Médecin du Québec accorde une place importante aux soins des personnes âgées, puisque plusieurs numéros présents et à venir y sont consacrés. En traitant des soins ambulatoires gériatriques, nous avons insisté sur la place du médecin de famille dans la prévention des incapacités. Nous avons également souligné son rôle de conseiller auprès de ses patients dans une optique de prévoyance advenant la survenue d'incapacités. Ensuite, nous avons discuté de quelques problèmes de santé courants pour finalement tenter de clarifier la place de certains services gériatriques destinés à une clientèle externe.

Évidemment, malgré tous nos efforts, peu de nos patients s'inscriront au marathon. Il faut cependant garder en tête qu'un corps, même vieillissant, peut receler une énergie insoupçonnée !

**Suzanne Gosselin, m.d.
Sherbrooke**